




RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 20 Octobre 2022

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

SOMMAIRE

Ligue AuRA.....	4
------------------------	----------

Infos Comptabilité.....	4
-------------------------	---

Infos Communication - Rappel.....	4
-----------------------------------	---

Informations Administratives.....	5
--	----------

Réforme Financière des Compétitions.....	5
--	---

Extrait du message FFR – Christian DULLIN.....	5
--	---

Formation PSC1.....	6
---------------------	---

Informations sur la couverture assurantielle.....	6
---	---

Organigrammes Ligue AuRA.....	6
-------------------------------	---

Informations Sportives.....	10
------------------------------------	-----------

Labellisation EDR.....	10
------------------------	----

Compétitions Jeunes.....	11
--------------------------	----

Cahier des Charges Championnat Régional 1 JEUNES.....	11
---	----

Amicale du Tournoi des 6 Nations – M18 Masculin.....	12
--	----

Modification de Rencontres.....	13
---------------------------------	----

Demande de Rencontres Amicales LOISIRS.....	14
---	----

Plateau M14 & M15F à XV ou à X en Isère.....	14
--	----

Informations Générales.....	17
------------------------------------	-----------

Gazette Juridique - Rappel	17
Services Civiques	18
Recherche DE / BPJEPS	18
Procédure en cas d'absence d'arbitre.....	19
Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA.....	20
BO des Officiels de Match :	20
Agenda Institutionnel	21
Nos Partenaires	22



Thierry TONNELIER, ainsi que les quatre Vice-Présidents des Maisons Ovale, vous souhaitent à toutes et tous un excellent week-end sportif en AuRA !

*Patrick BANIZETTE (VP MO Chaponnay), Javier MUJICA (VP MO Clermont-Ferrand), Jacques LAFFONT (VP MO Guilherand Granges), Michel LERDA (VP MO Montbonnot)
& Thierry TONNELIER (Pdt Ligue AuRA Rugby)*

Ligue AuRA

Infos Comptabilité

Les comptes clubs au 30-06-2022 sont disponibles sur votre espace extranet : [LIEN](#)

Le prévisionnel 2022-2023 a été envoyé par courriel (codeclub@ffr.fr) cette semaine.

Merci de consulter votre boîte.

Infos Communication - Rappel

L'équipe communication est à votre service pour la mise en avant des actions et des projets en cours dans vos structures... que vous soyez élu(e) au sein d'un club, d'un comité départemental ou de la Ligue, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous souhaitez apparaître dans le BO, la newsletter ou sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ligue AuRA de Rugby, merci d'adresser vos demandes à l'adresse suivante :

communication@ligueaura-ffr.fr !

L'engagement est l'une des valeurs du rugby, aidez-nous à la faire briller.



The graphic features a central illustration of a green car, a skier, and a globe with an airplane. To the left is a 'TOMBOLA' logo with three trophies. To the right is a list of prizes under the heading 'LES LOTS A GAGNER'. At the bottom are logos for Rugby Auvergne Rhône-Alpes, La Plagne, AFD d'Auvergne, Black Sheep, and Cars Faure.

TOMBOLA
LIGUE AuRA RUGBY
2022
2023

LES LOTS A GAGNER

- UNE VOITURE
- VOYAGES CAPITALE
- WEEK END AU SKI
- SÉJOUR RUGBY PARIS
- BAPTÊME EN MONTGOLFIÈRE
- MAILLOT XV DE FRANCE

ET PLEIN D'AUTRES !!!

rugby AUVERGNE RHÔNE - ALPES

LA PLAGNE

AFD d'Auvergne

BLACK SHEEP

CARS FAURE

Informations Administratives

Réforme Financière des Compétitions

Engagements de la FFR pour la saison 2022/2023

Le budget 2022/2023 et les règlements financiers associés intègrent :

- Un fonctionnement réformé, lisible et simplifié pour l'ensemble des compétitions
- Un niveau d'engagement financier maintenu : une enveloppe totale d'accompagnement au titre des compétitions à hauteur de 13,1 M€
- Une hausse significative du budget alloué aux compétitions féminines, qui a presque doublé en deux mandats
- Une extension de la reconnaissance de la performance sportive à toutes les équipes

Document complet FFR : [LIEN](#)

Avis Hebdo 1129 – Tableaux des Primes par Compétitions : [LIEN](#)

Pour toutes questions : COMPETITIONS@FFR.FR – 01.69.63.64.00

Extrait du message FFR – Christian DULLIN



« ... » après seulement quelques journées de championnats, de nombreux cartons rouges ont d'ores et déjà été infligés par les officiels de match.

« ... » Si le rugby se caractérise par l'affrontement physique individuel et collectif, le comportement de tout un chacun a valeur d'exemple et tous les acteurs du rugby, et notamment les pratiquants, doivent avoir particulièrement conscience de l'image qu'ils renvoient. Le rugby est une école de vie qui se fonde sur les valeurs de solidarité, de convivialité, de combativité, de respect de l'adversaire et de l'arbitre. **Les gestes de violence n'y ont donc pas leur place.**

« ... » vous rappeler que les associations sportives affiliées à la Fédération française de rugby (F.F.R.) s'engagent à respecter les statuts et règlements de la F.F.R. et de ses organismes régionaux. Elles sont également « responsables vis-à-vis de la F.F.R., des actes contraires aux Statuts et Règlements fédéraux commis par leurs membres » et « à ce titre, elles sont susceptibles de se voir infliger les sanctions prévues au Titre V des Règlements Généraux de la F.F.R. » (cf. article 211 des règlements généraux).

Formation PSC1



Vous le savez, le PSC1 est obligatoire pour valider un diplôme fédéral ou d'état. Bien que pour l'instant il n'ait pas besoin d'être renouvelé sur la qualité EDU Technicien, il est cependant OBLIGATOIRE de posséder un PSC1 daté de moins de 5 ans pour bénéficier de la qualité de SOI soigneur.

Le CDOS du Puy de Dôme propose deux sessions de formation aux premiers Secours.

- Samedi 05 novembre : 09h00 à 17h00 (65€)
- Samedi 10 décembre : 09h00 à 17h00 (65€)

Toutes les séances proposées se déroulent dans les locaux du C.D.O.S. 63, au Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine 63000 Clermont-Ferrand.

Les formations du C.D.O.S du Puy-de-Dôme sont accessibles à tous (dirigeants, bénévoles, salariés...) Téléchargez la fiche inscription ci-dessous, retournez celle-ci complétée et accompagnée du règlement au C.D.O.S. 63.

Un mail de confirmation est obligatoirement envoyé quelques jours avant la date prévue de la formation.

Fiche d'inscription : [LIEN](#)

Informations sur la couverture assurantielle

Comme vous le savez, un contrat collectif d'assurance lie la FFR à la GMF, lequel vise à faire bénéficier ses clubs et leurs licenciés d'une couverture adaptée à la pratique du rugby sous toutes ses formes.

Il convient de souligner que tous les membres adhérents d'une association sportive affiliée à la FFR doivent être titulaire d'une licence.

A compter du **1er novembre** de la saison, toute personne licenciée lors de la saison dernière (N-1) qui n'aura pas obtenu le renouvellement de sa licence, ne bénéficiera plus d'aucune couverture assurantielle, y compris dans le cadre des entraînements.

Document complet : [LIEN](#)

Organigrammes Ligue AuRA



IREF – Institut Régional Emploi Formation

Pour aider les clubs à se structurer, la Ligue AuRA est persuadée que de proposer des formations de qualité à destination des entraîneurs/éducateurs, des bénévoles et des dirigeants, est essentiel. C'est pourquoi, l'IREF ne cesse de s'agrandir et de se professionnaliser.

Anthony CROUCHET, Léna DROGUET et Agnès DACHIS viennent donc renforcer l'équipe à la fois sur l'aspect sportif et administratif afin de vous accompagner au mieux dans vos projets de formation.

IREF - Organigramme



Equipe Technique Régionale (ETR)



EQUIPE CTC LIGUE AURA



Grégory BESOMBES
CTC Bassin 1
Bourbonnais



Nicolas JALOUX
CTC Bassin 2
Limagne Volcans



Ghislain BARRIERE
CTC Bassin 3
Pays Cantalien



Xavier JARRON
CTC Bassin 4
Limagne Sud



Brian OUKACI
CTC Bassin 5
Limagne Forez



CTC Bassin 6
Altilligérien



Xavier BERRIER
CTC Bassin 7
Loire Sud



Nicolas LEROY
CTC Bassin 8
Pierres Dorées



Adrien TRAVERSA
CTC Bassin 9
Mérindional



Grégory TOURNAYRE
CTC Bassin 10
Centre Drôme Ardèche



Jean Emmanuel BAHOKEN
CTC Bassin 11
Nord Drôme Ardèche



Ahdlen NEFOUSSI
CTC Bassin 12
Métropole Lyon



Benjamin BOYET
CTC Bassin 13
Coteaux Rhodaniens



Mathieu GHILARDI
CTC Bassin 14
Bresse Dombes



Maxime BERRY
CTC Bassin 15
Bugey - Haut Bugessien



Manuel AVILA
CTC Bassin 16
Plaine Valentinoise



Jean-Luc NOGUER
CTC Bassin 17
La Plaine



Claudia GALLIN
CTC Bassin 18
Vercors



Sébastien HELMER
CTC Bassin 19
Terres Froides



Josselin SELVA
CTC Bassin 20
Grésivaudan



Gaëtan BOUZAC
CTC Bassin 21
Sud Dauphine



Bruno DURET
CTC Bassin 22
Léman Mont Blanc



Aurore COCHE
CTC Bassin 23
Le Bourget



Valentin DUCHIER
CTC Bassin 24
Métropole Clermontoise



Cédric CHAUBEAU
CTC Bassin 25
LOU-Métropole Lyonnaise



Benjamin PERRIER
CTC Bassin 27
FCG Métropole



Florian ROSELLI RUZZA
Conseiller Technique TZR
Engagement et citoyenneté



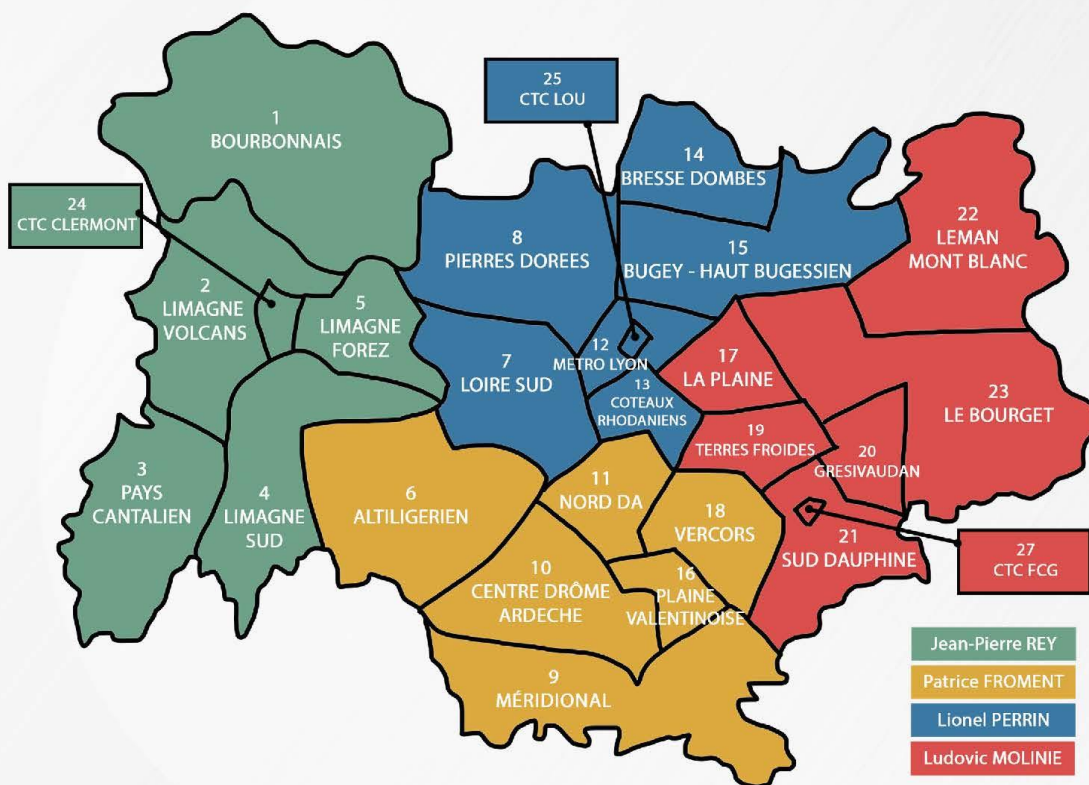
Coordonnées CTC & Composition des bassins :



BASSIN / CTC / CLUBS

CONSEILLER TECHNIQUE DE CLUBS

Septembre 2022



Jean-Pierre REY

Patrice FROMENT

Lionel PERRIN

Ludovic MOLINIE

[illegible]

Informations Sportives

Labellisation EDR



La labellisation a pour objectif de valoriser les clubs à hauteur de leur engagement dans l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure.

EDR labellisée, liste mise à jour en octobre 2022 : [LIEN](#)

Le calendrier :

Le calendrier des demandes de labellisation pour prétendre à un label au 1er juillet 2023 est le suivant :

- **Avant le 30 avril 2023** : dépôt du dossier au comité départemental
- **Avant le 15 mai 2023** : évaluation du dossier par le comité départemental et visite d'évaluation par la commission école de rugby départementale. Validation du dossier par le comité départemental. Le dossier est ensuite transmis complet à la Ligue par mail.
- **Avant le 31 mai 2023** : validation du dossier la Ligue, le dossier est transmis par la ligue à la FFR
- **Fin juin 2023** : validation et attribution du label par la FFR
- **A partir du 1er juillet 2023** : début de la labellisation et envoi des kits de valorisation de la labellisation

Il s'agit de dates limites, si les dossiers sont finalisés avant, ils peuvent être envoyés en amont. **Tout dossier reçu hors délai ou incomplet ne sera pas traité**

Campagne de labellisation 2022/2023 :

Les écoles de rugby labellisées le 1er juillet 2021 doivent effectuer cette saison une visite de contrôle des 2 ans.

Les écoles de rugby labellisées le 1er juillet 2019 doivent effectuer cette saison une demande de renouvellement de label.

- Guide de labellisation : [LIEN](#)
- Grille d'évaluation : [LIEN](#)
- Contrôle des deux ans : [LIEN](#)

Les responsables LABELLISATION départementaux et de la Ligue AuRA se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Jean-Jacques DIDIER

Commission LABELLISATION Ligue AURA

Compétitions Jeunes

Fiche d'engagement des équipes Jeunes :

Conformément à l'article 320 des Règlements Généraux de la FFR, nous avons le plaisir de vous inviter pour la saison 2022-2023, à participer à la phase de qualification des compétitions jeunes de la Ligue AuRA.

Le championnat débutera le **samedi 12 novembre 2022**.

- Le gestionnaire des compétitions jeunes M16 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes est Monsieur Pierre MALINVERNI : pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- Le gestionnaire des compétitions jeunes M19 est Monsieur Bernard DIMIER : dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.

Dans chaque Maison Ovale un référent de la Commission des Epreuves Jeunes est à votre écoute.

- MO Guilhaud Granges : Pierre MALINVERNI pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- MO Chaponnay : Bernard DIMIER dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.
- MO Clermont Ferrand : Céline LACOTE celinelacote@yahoo.fr / 06 74 53 93 34.
- MO Montbonnot : Yvette PERROT : yvetteperrot@wanadoo.fr / 06 87 29 08 97.

La gestion générale des compétitions jeunes Ligue AuRA est dévolue à la Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand.

*Les Conseillers Techniques de Clubs rentreront en contact avec vous pour vous conseiller sur votre engagement.

La date limite d'envoi des engagements est le **vendredi 21/10/2022**

Document complet : [LIEN](#)

Cahier des Charges Championnat Régional 1 JEUNES

Voyons l'ensemble les engagements des **M16 / 19**

OBJECTIFS :

- Jouer au meilleur niveau régional
- Optimiser la formation des joueurs
- **Entretenir/Développer un environnement sain sur et en dehors du terrain**
- Inciter les clubs dans une démarche de projet de structuration

CONDITIONS A REMPLIR POUR INSCRIPTIONS R1 :

- **Reprise et participation par les plateaux R10 (obligatoire)**
- U16 - Avoir un effectif 27 joueurs minimum (30 pour 2023-2024)
- U19 - Avoir un effectif de 30 joueurs minimum – aucune limitation de nombre pour les 3 -ème
- 1 éducateur formé ou ECF par équipe engagée

- 1 Responsable administratif accompagnateur
- Remplir la fiche observatoire du climat après chaque rencontre
- Cohérence du projet sportif

Mais ils ont certaines **obligations de participation**, voyons lesquelles :

- Réunion de rentrée en présentiel : Participation de l'encadrement à la réunion à **CHAPONNAY le SAMEDI 05 NOVEMBRE** (le coordonnateur technique ou l'entraîneur référent et 1 dirigeant par équipe) et une réunion date à déterminer pour les clubs rattachés à la MO CLERMONT FERRAND
- Réunion Point étape en Visio : Participation à la réunion le lundi 23 janvier 2023 à 19h.
- Réunion de clôture : Participation à la réunion étape finale

Réunion du **Mardi 25 octobre** en Visio :



Dans le cadre de la 2ème phase du projet régional jeune, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes souhaite proposer aux clubs **une formule de rugby à X** permettant de compléter l'offre à XV **pour les collectifs en manque d'effectifs**.

Nous invitons les responsables de la filière Jeunes de votre Club à un temps de **visio** le mardi 25 octobre à **18h** afin de vous mettre en relation pour construire ensemble l'offre la plus adaptée possible.

A des fins d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire via le lien suivant : [LIEN](#)

Réunion du **Samedi 05 Novembre** à Chaponnay :



Réunion en présentiel obligatoire, de présentation de la compétition jeunes **Régionale 1 à XV** à destination des clubs rattachés aux MO de Chaponnay, Montbonnot et Guilherand Granges.

Les enjeux pour la Ligue AuRA : ASSAINIR LE CLIMAT AUTOUR DES COMPETITIONS JEUNES

Ce temps commun avec les entraîneurs et dirigeants de collectifs aura pour objectifs :

- D'apprendre à se connaître
- D'échanger autour du climat de compétition

Les thématiques liées à l'environnement de pratique abordées :

- Quel climat souhaitons-nous installer autour des rencontres ?
- Comment fonctionnons-nous ensemble ?
- Quelles relations mettons-nous en place avec les acteurs ?

Nous répartirons les groupes de travail (entraîneurs et dirigeants d'équipes) par « Poules » afin de les faire réfléchir ensemble à l'environnement de pratique et à leur propre responsabilité.

Afin de mener à bien cette expérimentation, nous souhaiterions convier un échantillon représentatif d'arbitres et de représentants fédéraux.

Merci de vous inscrire avant **le 23 octobre** pour la bonne organisation de cette journée d'échanges · **LIEN**



Amicale du Tournoi des 6 Nations – M18 Masculin

L'Amicale du Tournoi des 6 nations organise, en plein accord avec la FFR, une compétition destinée aux M18A Garçons.

Toutefois la composition de ces sélections doit répondre à certaines obligations ci-dessous :

« Les joueurs sélectionnables : 22 joueurs par Ligue

Joueurs licenciés de la tranche d'âge U18 pour la saison 2022/ 2023 => nés en 2005 et 2006 issus des championnats :

- U 18 National
- U 19 Régionaux L1 L2 ou L3 (uniquement premières et deuxièmes années => nés en 2005 et 2006)
- Ne sont pas admis tous les joueurs Autorisés en compétition ELITE CRABOS, par affiliation à leur club, à un rassemblement ou en double licence, qu'ils aient ou pas participé à un match de cette compétition ».

La Ligue AuRA se déplacera à Castanet-Tolosan (31), près de Toulouse les **22 & 23 octobre 2022**, pour la phase qualificative.

4 ligues seront présentes : Occitanie / Nouvelle-Aquitaine / Auvergne Rhône-Alpes / Ile de France

Si l'équipe de la Ligue AuRA se qualifie, la sélection jouera les finales qui auront lieu à Rueil Malmaison, les **12 & 13 novembre 2022**.

Veuillez trouver ci-dessous la convocation envoyée aux joueurs, parents, clubs et entraîneurs et le règlement du tournoi.

Convocation : [LIEN](#)

Règlement Tournoi : [LIEN](#)

Signature Médiatique de la convention pour l'opération « 5000 cadets »



Samedi 22 octobre à 15h – Stade de l'US MEYZIEU.

Le Maire de la ville de Meyzieu, le Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby, le Président du CD 69, le Président de l'US Meyzieu et le responsable du village de Meyzieu pour l'Amicale du Tournoi des 6 Nations seront réunis pour la signature de la convention dans le cadre de la Coupe du Monde 2023.

En effet, une des étapes de l'opération « 5000 cadets » aura lieu à Meyzieu, d'où cette convention signée avec la Municipalité de Meyzieu, le club de Meyzieu, le comité départemental du Rhône et la Ligue AuRA.

Modification de Rencontres

Les modifications de rencontres (changement d'horaires, modification de terrains, inversion de rencontres) se font via Oval-e, sous réserve de l'accord des deux parties.

Pour rappel, et ce depuis la saison 2020/21, les modifications de rencontres ne se font plus sous format papier. En effet, si vous souhaitez procéder à des modifications de rencontres, il convient désormais de le faire via Oval-e.

La FFR a réalisé un tutoriel afin de vous expliquer la procédure : [LIEN](#).

Nous vous remercions d'avance de suivre le tutoriel et de ne pas créer plusieurs demandes pour une même modification.

Attention : les clubs relancent pour valider les demandes de modification de rencontres sur Oval-e alors que les clubs adverses n'ont pas encore accepté la modification de leur côté. Merci de prendre contact les uns avec les autres pour finaliser ces demandes, ainsi que de consulter régulièrement Oval-e, rubrique « DEMANDES MODIFICATION DE RENCONTRES » afin de voir s'il apparaît de nouvelles demandes de clubs adverses.

Sans accord des deux parties, nous ne pouvons pas entériner le changement.
Pour les équipes en rassemblement, seul le club support peut effectuer les modifications et les validations.

Demande de Rencontres Amicales LOISIRS

Rugby à XV avec placage adapté

La saison débute sur les chapeaux de roue et nous recevons déjà les premières demandes d'autorisation de rencontre entre équipes Loisirs.

Vous trouverez ci-dessous le formulaire à utiliser cette saison.

Il est important d'utiliser ce dernier car c'est un **formulaire spécifique aux équipes Loisirs**.

Contrairement à ce qui se passe lors d'une demande pour un match amical entre équipe « Compétition », le formulaire renseigné doit être retourné vers les 2 mêmes destinataires, quelle que soit la MO d'appartenance de l'équipe demandeuse (rugbyloisir@ligueaura-ffr.fr et valerie.reineix@ligueaura-ffr.fr).

Nous en profitons pour vous rappeler :

- Que toute rencontre, même amicale, même Loisir, doit être déclarée à la Ligue
- Que pour disputer une rencontre, même amicale, chacun des joueurs qui entrera sur le pré, doit avoir fait valider sa licence FFR pour la saison en cours, soit la saison 2022/2023.
- Que la licence de la saison dernière (2021/2022) ne vous couvre que pour les entraînements (et encore **uniquement jusqu'au 31/10/2022**)

Merci de transmettre au responsable de votre équipe Loisir.
Formulaire de Rencontre Amicale : [LIEN](#)

Plateau M14 & M15F à XV ou à X en Isère

Rappel des objectifs :

Le Challenge Fédéral M14/M15F a pour objectif de permettre à toutes les équipes du secteur :

- De jouer au meilleur niveau de pratique possible (facilitant la détection pour la filière jeune).
- D'optimiser la formation du joueur.
- D'évoluer dans un climat général de qualité, favorable aux apprentissages et à la sécurité, sur et autour du terrain.
- De vivre des échanges entre les encadrements.

Ce challenge débouche sur aucun titre quel qu'il soit. Il doit permettre de vivre en permanence des matches de qualité, pendant lesquels les joueurs pourront sereinement prendre des initiatives et produire un volume de jeu important.

Organisation générale :

Se reporter au règlement du Challenge Fédéral M14 saison 2022-2023 : [LIEN](#)

Organisation administrative :

Pour l'organisation administrative, Les documents à utiliser sont les mêmes que l'année dernière

- Les licences de tous les participants (joueurs, éducateurs, soigneurs, administratifs) doivent être à jour saison 2022/2023, le classeur doit être présenté au responsable du tournoi
- La fiche « passeport équipe » à XV ou équipe à X. (**Cette fiche doit être mise dans le classeur**)
- Les feuilles de présences conformes sont à présenter, signées par l'éducateur référent ou un dirigeant licencié, avant le début du tournoi.
- Le classeur des licences, le « passeport équipe » et la fiche de présence peuvent être contrôlé par le Représentant Départemental quand le Comité en a désigné un. Tout rajout de joueurs ou éducateurs manuellement sur le document <<Passeport Equipe>> ne sera pas valide et les joueurs/ joueuses rajoutés ne pourront pas participer aux plateaux où ils se présentent. **La responsabilité du club sera engagée en cas d'accident.**

Les feuilles de matchs :

- **Doivent être validées par tous les clubs en fin de tournoi.**
- Doivent être scannées le soir du plateau ou au plus tard le lundi midi à l'adresse mail suivante : patrick.craighero@orange.fr
- Les feuilles de présence et la feuille de match doivent être gardées par le club organisateur qui les archivera. Ces feuilles sont des documents officiels qui peuvent être demandés lors d'incidents ou de blessures graves.

Horaires des tournois :

- Les plateaux sont prévus le Samedi à partir de 13h30 (Coup d'envoi du 1er match)
- Les équipes qui participent au plateau seront présentes 45 minutes avant le début des rencontres.

Par arrangement entre clubs, il est possible de changer l'horaire sous couvert de validation du Comité Départemental du club organisateur.

Retrouvez les documents du Comité Départemental de l'Isère concernant la première journée M14 jeu à XV ou à X :

- Les 10 plateaux en triangulaire ou quadrangulaire
- Le cahier d'organisation d'un plateau
- La fiche de présence obligatoire

[Plateaux](#)

[Cahier d'organisation](#)

[Fiche de présence](#)

Liste des Représentants Départementaux du CD38



Noms Prénoms	Téléphones	Adresses email
Buissière Jean Philippe	06 08 88 05 57	jeanphilippe.buissiere@gmail.com
Chorda Jean Pierre	06 20 13 75 73	jeanpierre.chorda@sfr.fr
Clerc Réjane	06 28 05 80 30	clercrejane@gmail.com
Coubetergue Jean Didier	06 89 30 83 41	jdcoubetergue@hotmail.fr
Craighero Patrick	06 73 89 16 84	patrick.craighero@orange.fr
Cullié Claude	06 65 72 02 33	claudc.cullie@neuf.fr
Cuzzit Christian	06 65 12 67 64	ccuzzit@sfr.fr
Daviet Patrick	06 82 66 10 20	patrick.daviet@wanadoo.fr
Derdinger Bernard	06 80 93 32 44	derdinger.bernard@orange.fr
Farruggia Alphonse	06 74 62 14 15	alcarbone38@gmail.com
Fontebasso Paolo	06 87 83 13 74	paolo.fontebasso@orange.fr
Fuchs Adam	06 44 91 93 45	coach.usv@gmail.com
Girard Sylvie	06 89 23 20 77	sylvie.gigirard@gmail.com
Gros Christian	06 87 79 81 27	talu69@orange.fr
Mas Nicole	06 81 80 91 95	mas.nicole6@orange.fr
Nier Christian	06 72 15 15 93	nier.christian@free.fr
Petit Patrick	06 61 58 80 24	patrickpetitovale@orange.fr
Perrot Yvette	06 87 29 08 97	yvetteperrot@wanadoo.fr
Polaud Karine	06 81 18 68 07	karine.polaud@orange.fr
Rebboah Gilles	06 10 82 49 06	gilles.rebboah@sfr.fr
Reguillon Thierry	06 07 28 01 18	thierry.reguillon@gmail.com
Trosset François	06 88 67 61 41	trosset.francois@orange.fr
Villaret Denis	06 72 65 52 45	de.villaret@laposte.net

Informations Générales

Gazette Juridique - Rappel

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT



Le gouvernement a mis en place un outil permettant de renforcer les conditions de sécurité des pratiquants sportifs, notamment des mineurs, il s'agit du **contrôle d'honorabilité**.



MARIE PASSARIEU,
Alternante Juriste en Droit du Sport

CREATION D'UN CLUB
INFORMATIONS JURIDIQUES
ORGANISATIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
HARCELEMENT
BÉNÉVOLAT
RÉDACTION DE DOCUMENTS (contrat de travail, règlement intérieur, statuts...)
COTISATION SOCIALE
RESPONSABILITÉ
COMMISSION DE CONTRÔLE CRAG

04 78 79 65 90
marie.passarieu@ligueaura-ffr.fr

Le droit du sport est complexe mais néanmoins passionnant, c'est pour cela que la Ligue AURA a investi dans cette compétence afin de remplir encore un peu plus notre devoir d'aide et de conseil aux clubs. Je serai dès à présent votre nouvel appui. Motivée, dynamique et disponible, je serai ravie de pouvoir vous renseigner sur toutes les thématiques ci-dessus (et bien d'autres encore).

Joignable chaque semaine du lundi au mercredi, n'hésitez pas !

Services Civiques



Il reste quelques places disponibles pour les services civiques pour l'année en cours.

Attention : les demandes doivent parvenir à Sandrine BATIFOULIER DUBOIS par mail avant le lundi 24 octobre – sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr

Rappel : Le Service Civique est l'engagement d'un jeune pour accomplir une mission d'intérêt général auprès d'une structure à but non lucratif, ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum
- 24h hebdomadaires minimum
- Engagement au 1er de chaque mois d'août 2022 à Mars 2023

Monter un dossier : [LIEN](#)

Recherche DE / BPJEPS



Le club de Rugby localisé à **Romagnat** dans le Puy-de-Dôme (63) recherche un éducateur sportif en apprentissage (BPJEP ou DE) afin de consolider son projet sportif en école de rugby dont les missions et objectifs sont définis dans la fiche de poste ci-dessous. Toutes les missions seront assurées en collaboration avec le Responsable Pôle Jeune.

« Notre club de rugby est à l'aube de changements et recherche à travers la modernisation de son niveau de jeu à monter en Niveau « Régionale 1 » (ancien niveau Honneur) tout en misant sur l'avenir avec l'avènement d'une école de rugby « de l'Artière » forte et pérenne en coopération avec le Club de rugby de Beaumont ».

Candidature sous forme de lettre de motivation à faire parvenir à :

Martin FAVY, Vice-Président & Responsable Pôle Jeune
favymartin@hotmail.fr – 06 74 90 21 11

Procédure en cas d'absence d'arbitre

1.1 - Absence de l'arbitre officiellement désigné :

➤ **1.1.1** - Si pour une raison quelconque, l'arbitre de la rencontre officiellement désigné, soit par la F.F.R., soit par un organisme régional, est absent à l'heure prévue du coup d'envoi de la rencontre, il sera fait appel pour le remplacer, en respectant l'ordre de priorité hiérarchique, soit à un arbitre fédéral, soit à un arbitre régional, soit à un arbitre stagiaire, soit à un arbitre en cours de formation présent dans le stade.

Si une désignation régionale intervient pour pallier l'absence signalée d'un arbitre désigné à l'origine par la F.F.R., ladite désignation est prioritaire par rapport à l'application des dispositions qui précèdent.

➤ **1.1.2** - S'il n'y a qu'un seul arbitre licencié et en activité, l'arbitrage doit lui être confié, cela même s'il est licencié dans une des deux associations en présence.

➤ **1.1.3** - Si deux ou plusieurs arbitres de la même catégorie sont en concurrence, le choix de celui devant arbitrer s'effectue dans l'ordre prévu selon les conditions suivantes :

- Priorité est donnée à l'arbitre le mieux classé au plan national ;
- Les capitaines des deux équipes en présence peuvent se mettre d'accord sur le nom de l'un des arbitres considérés ;
- A défaut d'accord, il est procédé à un tirage au sort entre les arbitres considérés.

➤ **1.1.4** - En l'absence totale d'arbitre, la rencontre sera dirigée par un entraîneur* âgé de moins de 55 ans à la date du début de la saison, dûment qualifié au sein de l'une des associations participantes.

Un tirage au sort désignera celui qui devra remplacer l'arbitre absent.

**Cet entraîneur doit être titulaire de l'un des diplômes, brevets ou certificats de qualification professionnelle suivants : D.E.J.E.P.S. Rugby, D.E.S.J.E.P.S. rugby, B.E.E.S. 1er et 2ème degré Rugby, B.F.E., B.F.E.J., B.F. PERF, B.F. OPTI, C.Q.P. TECH.*

Si un seul entraîneur présent remplit les conditions ci-dessus, il dirigera la rencontre. En l'absence totale d'entraîneur ou si aucun entraîneur présent ne remplit lesdites conditions, la rencontre ne pourra se disputer.

➤ **1.1.5** - Attention : tout arbitre ou entraîneur ainsi désigné pour suppléer l'absence d'un arbitre officiellement désigné doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné.

Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

➤ **1.1.6** - Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de l'arbitre désigné officiellement, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

1.2 - Absence de toute désignation officielle :

Lorsqu'aucun arbitre n'a été officiellement désigné, il est fait application, pour diriger la rencontre, des principes prévus par le point 1.1.4 ci-dessus.

Attention : tout entraîneur désigné pour suppléer l'absence de désignation officielle d'un arbitre doit diriger la totalité de la rencontre dès lors que le coup d'envoi a été donné. Aucune réclamation ne sera retenue après la rencontre si cette dernière disposition n'est pas respectée.

Une équipe refusant de jouer sous le prétexte de l'absence de désignation officielle d'un arbitre, aura match perdu par forfait, dans les conditions fixées par les Règlements Généraux en vigueur.

2 - Remplacement de l'arbitre en cours de match

- **2.1** - L'arbitre peut être remplacé en cours de partie uniquement s'il se trouve dans l'impossibilité absolue de continuer à diriger la rencontre par suite d'accident et/ou de défaillance physique.
- **2.2** - Dans ce cas, il sera fait appel à l'un des deux juges de touche (ou arbitres assistants) lorsque ceux-ci sont également arbitres officiels en respectant les modalités de désignation prévues au paragraphe 1 ci-dessus.
 - Si un seul juge de touche (ou arbitre assistant) est arbitre officiel, c'est lui qui doit diriger la rencontre.
 - Si aucun juge de touche n'est arbitre officiel, il est fait application des dispositions du point 1 ci-dessus.

3 – Désignation d'un entraîneur

Dès lors qu'un match est dirigé par un entraîneur pour quelque raison que ce soit, en début ou en cours de partie, toutes les mêlées ordonnées par celui-ci devront être des mêlées simulées.

Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

Agenda Institutionnel

- ✚ Jeudi 20 octobre : Réunion intermédiaire épreuves JEUNES 2^{ème} phase - Chaponnay
- ✚ Samedi 22 octobre : Signature Convention Amical Tournoi des 6 Nations – Meyzieu
- ✚ 22 & 23 octobre : Amicale Tournoi des 6 Nations M18 garçons – Castanet-Tolosan (31)
- ✚ Mardi 25 octobre : Réunion épreuves JEUNES à X secteurs EST / NORD / SUD - Visio
- ✚ Samedi 29 octobre de 9h30 à 15h00 : Entraînement Only Seven Academy - Chaponnay
- ✚ Lundi 24 & Mardi 25 octobre : Centre de Suivi n°1 – Secteurs OUEST / NORD / SUD
- ✚ Mardi 25 & Mercredi 26 : Réunion DNA - Chaponnay
- ✚ Mercredi 26 & Jeudi 27 octobre : Centre de Suivi n°1 – Secteur EST
- ✚ Vendredi 28 octobre : Réunion Arbitres Secteur NORD – Chaponnay
- ✚ Samedi 29 & Dimanche 30 octobre : Stage Génération Bleue M18 Féminin – Arnas
- ✚ Samedi 05 novembre : Réunion JEUNES secteurs EST NORD SUD – Chaponnay

Nos Partenaires

